

et Surveillant(e)s Brigadiers



Déclaration Liminaire du S.P.S. Comité Technique A.P. du 6 Juillet 2020

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CTAP.

Le S.P.S. tient une nouvelle fois à féliciter et remercier l'ensemble des personnels, en particulier les Surveillant(e)s, au contact permanent de la population carcérale, pour leur mobilisation exemplaire depuis le début de la crise pandémique.

La continuité du Service Public Pénitentiaire a pu être assurée grâce aux femmes et aux hommes qui, en dépit des risques énormes pour leur propre santé, et la sécurité de leur famille, ont continué d'assurer leurs missions sans rechigner, avec des moyens dérisoires, voire inexistants au début de la crise sanitaire. Jamais applaudis..., ils reçoivent au moins toute l'estime de notre Organisation Syndicale, mais malheureusement pas celle de leur propre Administration.

En effet, la Prime COVID annoncée par le Président de la République, comme une grande reconnaissance de la Nation envers les Surveillant(e)s, est finalement réduite à peau de chagrin.

Pourtant, durant cette immense crise sanitaire sans précédent, afin d'assumer la mission du Service Public pénitentiaire, les Surveillant(e)s se sont engagés courageusement sur le terrain, dans les détentions, devant une population carcérale exponentielle et chaude comme de la braise, notamment lors de la suspension des parloirs.

Afin de limiter également la propagation de la pandémie mais surtout d'éviter que les établissements ne s'embrasent pour faire suite aux différents éléments coercitifs impactant directement la population carcérale, ils ont aussi agit avec un savoir faire exceptionnel, un pouvoir discrétionnaire hors du commun, plus que jamais ignorés par ceux qui ne connaissent pas le terrain.

Monsieur le Directeur vous ne pouvez même pas comprendre l'abject de vos arbitrages, la déconfiture générale, et la colère légitime des Surveillant(e)s, en comptabilisant les C.A. programmés ou imposés, les R.T.T., les ASA, les CMO liés au COVID..., dans les motifs d'absences qui régissent désormais le montant à toucher.

Ce ne seront finalement que très peu de nos collègues Surveillant(e)s, malgré une implication qui n'est plus à prouver qui toucheront les 1000 Euros. C'est une absurdité et c'est ignoble! D'autant plus que pour la plupart des Surveillant(e)s, ces absences leur ont été imposées ou planifiées par l'Administration elle-même, au jeu des réorganisations effectuées par les directions locales des services, en considération du Plan de Continuité d'Activité.

Finalement ... les Surveillant(e)s qui étaient encore une fois en première ligne sont biens moins considérés en rapport à certaines catégories de personnels qui ont pu bénéficier du télétravail, et garder leurs enfants à la maison. À croire que les Surveillant(e)s, jamais gratifiés, sont considérés comme des parias.

L'Administration aura pondu des consignes diverses et variées, sur la gestion de la crise pandémique, sur le port du masque, sur le hold-up des RTT et les CA, ou encore sur la prise en charge des repas... Une vaste blague...

Nos responsables dirigeants du Ministère et de l'Administration Pénitentiaire sont incapables de faire un véritable geste de reconnaissance et de valorisation à la hauteur de l'engagement sans faille des Surveillant(e)s.

Pour toutes ces raisons, nous ne siégerons pas au sein de ce Comité Technique.

Site Internet: http://www.sps-penitentiaire.fr

Le bureau Central National 6 juillet 2020